



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT T3 + GARAGE
SIS A SAINT GENIS POUILLY (01630)
30 RUE DES HAUTAINS
COPROPRIETE "LES JARDINS DE SAINT GENIS"**

Dans un ensemble immobilier sis à SAINT-GENIS-POUILLY (01630 – Ain),
30, 32 et 34 Rue des Hautains, dénommé "LES JARDINS DE SAINT GENIS",
ledit ensemble immobilier cadastré Section AX numéro 2, lieudit "Champ Fusy",
pour 62 ares 17 centiares,

Dans le bâtiment A, ayant son entrée 30 Rue des Hautains,

LOT NUMERO SOIXANTE QUATORZE (74) : APPARTEMENT de type T3,
au 3ème étage, comprenant : entrée, séjour, cuisine avec coin repas donnant
ensemble sur un balcon, 2 chambres, salle de bains, WC et dressing. Avec les
172/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMERO TRENTE CINQ (35) : GARAGE dans le bâtiment sous-sol.
Avec les 11/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes
générales.

Entrée de l'immeuble avec interphones et ascenseur. Chauffage collectif au
gaz. Huisseries en PVC double vitrage. Volets roulants électriques. L'appar-
tement est traversant Nord-Sud. Superficie Loi Carrez : 75,89 m². Les lieux
sont en bon état.

Le bien est loué. Bail SSP du 1^{er} Décembre 2019. Loyer mensuel 1.050 €.

SUR LA MISE à PRIX DE : 100.000,00 €
outre charges

ADJUDICATION le MARDI 19 JANVIER 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite du bien : Jeudi 07 Janvier 2021 de 14 h à 15 h, par Me Valérie
BURINE, Huissier de Justice à BELLEGARDE SUR VALSERINE (01200)
VALSERHONE.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY
FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de
Maître J. BERNASCONI. Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@
bernasconi-avocats.com.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'Ain.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du
montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 50331 10/12/20

Eco de l'Ain - n° 50 du 10/12/2020